



Le 3 janvier 2020

Objet : Réunion publique > Aménagements voirie Côte du Mont-Aux-Malades
Courrier distribué dans les boîtes aux lettres

Chère Madame, Cher Monsieur,

Pour faire suite aux diverses sollicitations des riverains et usagers de la Côte du Mont-Aux-Malades, nous vous avons réunis le 17 septembre 2019 en la Mairie de Déville-Lès-Rouen. Cette réunion avait pour objectif de recueillir vos doléances et vos remarques afin de prendre des dispositions pour réduire la vitesse excessive des véhicules sur ce tronçon.

Nos deux communes, Notre-Dame de Bondeville et Déville-Lès-Rouen, se sont rapprochées de la Métropole pour étudier collégalement un aménagement cohérent sur l'ensemble de cette voie.

Nous vous présenterons le dispositif que nous envisageons de mettre en place à l'occasion d'une nouvelle réunion publique qui aura lieu :

Le mercredi 29 janvier 2020 à 18h00
Mairie de Notre-Dame de Bondeville, salle Jules Ferry
(accès par l'arrière de la Mairie)

Dans l'attente, nous profitons de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux et vous souhaiter une très bonne année 2020. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique GAMBIER

Maire de Déville-Lès-Rouen

Myriam MULLOT

Maire de Notre-Dame de Bondeville